



**PRÉFET
DE L'ALLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Moulins, le 23/12/2021

ÉLECTIONS MUNICIPALES PARTIELLES – COMMUNE DE LE VEURDRE Dimanche 23 janvier et dimanche 30 janvier 2022 DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DE CANDIDATURE

Des élections municipales partielles complémentaires auront lieu à LE VEURDRE le dimanche 23 janvier 2022, pour le premier tour, et dans l'éventualité d'un second tour, le dimanche 30 janvier 2022, pour le renouvellement partiel du conseil municipal. Les déclarations de candidature devront être déposées à la **Préfecture de l'Allier**, 2 rue Michel de l'Hospital à Moulins.

Horaires de réception des candidatures, sur rendez-vous uniquement :

- pour le premier tour : du lundi 3 janvier au jeudi 6 janvier 2022 : de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00,
- pour le second tour : du lundi 24 janvier au mardi 25 janvier 2022 : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 (18h00 le mardi).

La demande de rendez-vous s'effectuera uniquement par téléphone auprès du bureau des élections aux numéros suivants :

04 70 48 33 06 – 04 70 48 33 31 – 04 70 48 33 61 ou 04 70 48 33 02.

**Contact presse
Bureau de la
communication interministérielle**

Tél : 04 70 48 33 10 ou 04 70 48 30 36
Mél : pref-communication@allier.gouv.fr
www.allier.gouv.fr
@Prefet03

2 rue Michel de l'Hospital
03000 MOULINS